



HAL
open science

Curieuse collection. À la recherche du Rouen gallo-romain.

Élodie Biteau, Pierre-Marie Guihard, Bénédicte Guillot, Laurence Marlin

► **To cite this version:**

Élodie Biteau, Pierre-Marie Guihard, Bénédicte Guillot, Laurence Marlin. Curieuse collection. À la recherche du Rouen gallo-romain.. Le Temps des collections, Xe édition, Silvana Editoriale, pp.137-147, 2022, Réunion des Musées de Rouen Métropole, 9788836653355. hal-03927030

HAL Id: hal-03927030

<https://hal.science/hal-03927030v1>

Submitted on 6 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE TEMPS DES COLLECTIONS

RÉUNION
DES MUSÉES MÉTROPOLITAINS
ROUEN NORMANDIE

N^U ÉDITION
2022-2023



SilvanaEditoriale

CURIEUSE COLLECTION. À LA RECHERCHE DU ROUEN GALLO-ROMAIN

ÉLODIE BITEAU, PIERRE-MARIE GUIHARD, BÉNÉDICTE GUILLOT ET LAURENCE MARLIN

« Cette collection a un caractère particulier ; c'est qu'elle est essentiellement rouennaise, étant sortie à peu près exclusivement des entrailles de cette ville. C'est l'histoire de Rouen avec la physionomie de ses différentes civilisations envisagées surtout au point de vue de l'art, du commerce et de l'industrie »¹ soulignait l'abbé Cochet (1812-1875), à propos du cabinet de Jacques-Michel Thaurin (1814-1870). En quête des origines de Rouen, ce curieux amateur, chroniqueur dans le quotidien appelé *Journal de Rouen*, collecta au bord des tranchées du XIX^e siècle près de 13 000 pièces², dont peut-être la moitié étaient de l'époque gallo-romaine³. Identifiés par une étiquette consignait soigneusement à l'encre de chine le lieu, la date et les circonstances de la découverte, les objets de la collection Thaurin conservés au musée des Antiquités se révèlent aujourd'hui, avec les plans, croquis et publications du savant, comme une source essentielle pour la connaissance de *Rotomagus*, le Rouen gallo-romain.

Le parcours d'un curieux : Jacques-Michel Thaurin (1814-1870)

Laurence Marlin

Un amateur face aux sociétés savantes du XIX^e siècle

Né à Rouen le 9 septembre 1814⁴, et issu d'un milieu modeste, Jacques-Michel Thaurin appartient à cette génération d'archéologues amateurs de la 2^e moitié du XIX^e siècle qui contribuèrent largement à la recherche sur le passé local. Il se dirigea d'abord vers le métier de pharmacien pendant une dizaine d'années (1843-1853), avant de s'engager dans le *Journal de Rouen* vers 1853 (Fig. 2), pour lequel il travailla comme rédacteur pendant près de 17 ans. Il y traita principalement de son sujet de prédilection, l'archéologie, persuadé que les Rouennais étaient curieux de savoir ce que les ouvriers trouvaient chaque jour sous leurs coups de pioche. Pour se rapprocher des sociétés savantes, desquelles émergent tous les travaux dans le domaine, Thaurin en devint parallèlement bibliothécaire-archiviste et secré-

Fig. 1. Statuette de Mercure, fin du I^{er} siècle av. J.-C.-
I^{er} siècle apr. J.-C. (?), alliage cuivreux, trouvée place
des Carmes-rue Neuve-des-Arsins le 5 septembre 1839,
Rouen, musée des Antiquités, inv. 788, achat en 1854.

On s'abonne

ET ON REÇUT LES ANNONCES...
Paris, au bureau de la Revue musicale, n° 122, rue de Valenciennes, vis-à-vis la gare d'Orléans.

Prix de l'Abonnement

POUR TROIS MOIS :
Paris, 10 francs; Départements, 11 francs; Etranger, 12 francs.

ROUEN, 2 MAI.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES DU JOUR.

Le Moniteur publie la note suivante :
« Sa Majesté l'Impératrice, qui était convalescente depuis deux mois et qui était souffrante depuis quelques jours, a fait une fausse couche dans la soirée d'hier, 29 avril. »

Un décret impérial vient de concéder le chemin de fer Lyon à la frontière de Genève, avec embranchement sur Bourg et Mâcon.
Voici les deux principaux articles du décret :

- Art. 1er. Le convention intervient le 30 avril 1853 entre le ministre des travaux publics, au nom de l'Etat, et MM. Bartholomé, le général Dufour, Ery, Bonnot-d'Arzy, Blonnet et C., Hely-d'Issel, Cladonne, de Moncault, Duc de Galliera, Köllner, pour l'exécution du chemin de fer de Lyon à la frontière de Genève...
Art. 2. Les actions de la compagnie ne pourront être négociées qu'après le versement des deux premiers cinquièmes...

elles qui leur sont confiées, et les ont mis en rapport avec les dames religieuses de ces salles.
Les nouveaux titulaires se sont accompagnés respectivement dans leurs nouveaux services. Après l'installation de M. le médecin en chef de la 1re division, MM. Kellingner et Billard ont adressé aux nouveaux titulaires et l'assistance une allocution pleine de bienveillance...

Le journal officiel publie ce qui suit, à l'occasion des promesses plus ou moins certaines de concession de chemins de fer :
« Il arrive fréquemment que des compagnies, par cela seul qu'elles ont déposé entre les mains de l'administration des demandes tendant à la concession de quelque ligne de chemin de fer ou qu'elles ont été autorisées à faire des études, se considèrent ou sont considérées comme étant des concessionnaires... »

Par décret impérial du 30 avril 1853, rendu sur la proposition du ministre secrétaire d'Etat de la guerre, ont été promus dans la première section du cadre de l'état-major général :
Au grade de général de division, M. le général de brigade Adolphe Niel, du corps du génie ;
Au grade de général de brigade : M. le colonel François-Henri Ernest de Chabaut La Tour, du corps du génie.

Le camp de Saint-Omer, qui doit être remis par le général du district Carrozet, un des aides-de-camp de l'empereur, sera, assure-t-on, composé d'environ huit mille hommes de différentes armes. Il comprendra deux ou trois régiments d'infanterie, qui devront être exercés sur une grande échelle un nouveau système de manœuvres. Les travaux doivent être terminés vers le 15 de ce mois et d'être en camp jusqu'à la fin de septembre. Elles occupent les batteries du camp, où furent réunis, en 1849, les bataillons de chasseurs à pied.

INSTALLATION DES NOUVEAUX CHEFS DE SERVICE A L'HÔPITAL-DU-VAL.
Les administrateurs-médecins de l'Hôtel-Dieu, MM. Kellingner et Billard, au nom de l'administration des hôpitaux et hospices civils de Rouen, et en conformité de la décision administrative en date du 27 avril 1853, ont eu l'honneur de se réunir le 29 avril, à l'installation de M. le docteur Péloux, comme chef de la 2e division et de la gestion, et de M. le docteur Goussier, comme chef de service pour la 3e division.

Le projet de décret que j'ai l'honneur de soumettre à l'approbation de Votre Majesté a pour objet la concession d'un chemin de fer de Lyon à Genève avec un embranchement sur Bourg et Mâcon.
Le caractère international de ce chemin et son intérêt politique et commercial le recommandent à un très haut degré aux méditations du gouvernement.

Le projet de décret que j'ai l'honneur de soumettre à l'approbation de Votre Majesté a pour objet la concession d'un chemin de fer de Lyon à Genève avec un embranchement sur Bourg et Mâcon.
Le caractère international de ce chemin et son intérêt politique et commercial le recommandent à un très haut degré aux méditations du gouvernement.

Le projet de décret que j'ai l'honneur de soumettre à l'approbation de Votre Majesté a pour objet la concession d'un chemin de fer de Lyon à Genève avec un embranchement sur Bourg et Mâcon.
Le caractère international de ce chemin et son intérêt politique et commercial le recommandent à un très haut degré aux méditations du gouvernement.

Le projet de décret que j'ai l'honneur de soumettre à l'approbation de Votre Majesté a pour objet la concession d'un chemin de fer de Lyon à Genève avec un embranchement sur Bourg et Mâcon.
Le caractère international de ce chemin et son intérêt politique et commercial le recommandent à un très haut degré aux méditations du gouvernement.

Le projet de décret que j'ai l'honneur de soumettre à l'approbation de Votre Majesté a pour objet la concession d'un chemin de fer de Lyon à Genève avec un embranchement sur Bourg et Mâcon.
Le caractère international de ce chemin et son intérêt politique et commercial le recommandent à un très haut degré aux méditations du gouvernement.

Le projet de décret que j'ai l'honneur de soumettre à l'approbation de Votre Majesté a pour objet la concession d'un chemin de fer de Lyon à Genève avec un embranchement sur Bourg et Mâcon.
Le caractère international de ce chemin et son intérêt politique et commercial le recommandent à un très haut degré aux méditations du gouvernement.

Le projet de décret que j'ai l'honneur de soumettre à l'approbation de Votre Majesté a pour objet la concession d'un chemin de fer de Lyon à Genève avec un embranchement sur Bourg et Mâcon.
Le caractère international de ce chemin et son intérêt politique et commercial le recommandent à un très haut degré aux méditations du gouvernement.

Le projet de décret que j'ai l'honneur de soumettre à l'approbation de Votre Majesté a pour objet la concession d'un chemin de fer de Lyon à Genève avec un embranchement sur Bourg et Mâcon.
Le caractère international de ce chemin et son intérêt politique et commercial le recommandent à un très haut degré aux méditations du gouvernement.

Le projet de décret que j'ai l'honneur de soumettre à l'approbation de Votre Majesté a pour objet la concession d'un chemin de fer de Lyon à Genève avec un embranchement sur Bourg et Mâcon.
Le caractère international de ce chemin et son intérêt politique et commercial le recommandent à un très haut degré aux méditations du gouvernement.

Le projet de décret que j'ai l'honneur de soumettre à l'approbation de Votre Majesté a pour objet la concession d'un chemin de fer de Lyon à Genève avec un embranchement sur Bourg et Mâcon.
Le caractère international de ce chemin et son intérêt politique et commercial le recommandent à un très haut degré aux méditations du gouvernement.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUEN

DU 2 MAI 1853.

REVUE MUSICALE.

Tous les virtuoses semblent s'être donné rendez-vous cette année à Paris. Chaque jour de la saison a eu au moins son concert et il est très remarquable de voir dans toutes les places de leur marche incessante tous les autres plus ou moins brillants et de se présenter à l'œil par des orchestres nombreux et de se présenter à l'œil par des orchestres nombreux et de se présenter à l'œil par des orchestres nombreux...

plus ouverte à ces luites de talents divers dont proluie toujours l'art musical. Le spectacle de jeunes exécutants, tendant vers un ardent tournoi les œuvres des grands maîtres. Vous leur avez entendu exécuter avec beaucoup d'ensemble et d'énergie l'ouverture d'Orléans, de Weber, et la Symphonie pastorale de Beethoven. Cette société, qui dans l'âge et dans la pureté de ses motifs, trouve les meilleures conditions de l'art, le zèle, l'activité et le besoin de se faire connaître, est destinée à rendre de grands services et est digne des encouragements du public.

Le projet de décret que j'ai l'honneur de soumettre à l'approbation de Votre Majesté a pour objet la concession d'un chemin de fer de Lyon à Genève avec un embranchement sur Bourg et Mâcon.
Le caractère international de ce chemin et son intérêt politique et commercial le recommandent à un très haut degré aux méditations du gouvernement.

Le projet de décret que j'ai l'honneur de soumettre à l'approbation de Votre Majesté a pour objet la concession d'un chemin de fer de Lyon à Genève avec un embranchement sur Bourg et Mâcon.
Le caractère international de ce chemin et son intérêt politique et commercial le recommandent à un très haut degré aux méditations du gouvernement.

Fig. 2. Jacques-Michel Thaurin, article du 2 mai 1853 dans le Journal de Rouen, Archives départementales de la Seine-Maritime.

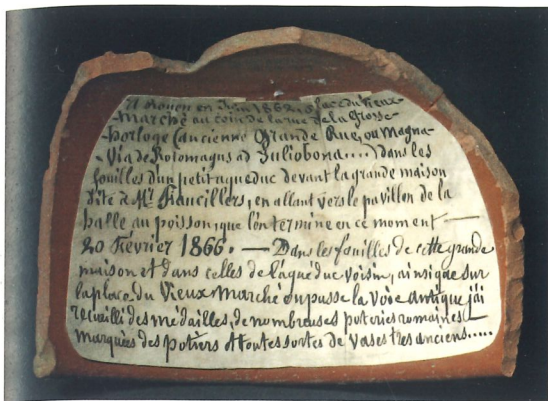


Fig. 3. Fragment de bol : scène de bataille, 11^e siècle, terre cuite, sigillée, trouvé place du Vieux-Marché, à l'angle de la rue du Gros-Horloge, en juin 1862, Rouen, musée des Antiquités, inv. 1666.1 (D).



Fig. 4. Tête d'homme africain détachée d'une stèle funéraire, 11^e-111^e siècle, calcaire, trouvée dans la cour dite « du collège de Darnétal » en octobre 1869, rue Saint-Nicolas, Rouen, musée des Antiquités de Rouen, inv. 1665.5 (D).

taire à partir de 1856⁵. Malgré cette proximité, il peina à trouver sa place dans cet univers d'érudits de la bourgeoisie rouennaise. Ses relations avec l'abbé Cochet par exemple, son contemporain, furent parfois tumultueuses⁶. S'il fut intégré dès 1858 dans la Société des Antiquaires de Normandie⁷, il dut attendre 1867 pour être nommé membre de la Commission départementale des antiquités de la Seine-Inférieure⁸ où il fut particulièrement actif.

Collecter pour exposer l'histoire de Rouen

Les pouvoirs publics n'imposèrent aucun cadre contraignant à l'initiative privée des chercheurs d'antiques dans le sous-sol de Rouen, immense chantier à ciel ouvert⁹. Jacques-Michel Thaurin profita de ce contexte favorable. Au bord des tranchées, il assura une surveillance de tous les travaux réalisés dans le centre-ville afin d'assurer la sauvegarde des vestiges mis au jour. Pour ce faire, il était en relation constante avec les ouvriers, les entrepreneurs et les propriétaires de maisons et bénéficiait de ce réseau pour compléter ses connaissances ou obtenir des objets¹⁰. Il constitua ainsi une collection personnelle par divers moyens : le don, l'achat ou son propre ramassage¹¹. Mis en exposition dans son logement de fonction de l'Hôtel des sociétés savantes, au 40 bis, rue Saint-Lô¹², ce « Musée spécial des antiquités de Rotoma-

gus », ouvrit aux antiquaires rouennais et savants dès 1858¹³. Thaurin tenta à plusieurs reprises de le faire acheter par le Département. Mais l'acquisition ne se concrétisa qu'en 1873, après sa mort¹⁴.

S'il ne présentait pas un classement cohérent, il illustrait néanmoins son appétence pour une grande diversité de matériaux (céramique, ossements, petit matériel en bronze, monnaies, sculpture, Fig. 4). Thaurin ne s'intéressait pas seulement au bel objet dans un état complet de conservation. La couleur rouge et brillante des tessons de céramique sigillée¹⁵ décorés au moule et estampillés des noms de leurs potiers, attiraient tout particulièrement l'œil du collectionneur, qui ambitionnait de publier une histoire de la poterie et des potiers de Normandie¹⁶, projet qui ne verra malheureusement pas le jour. L'intérêt de son approche est qu'il accorda autant de soin aux conditions de la découverte qu'à l'objet de celle-ci. Consignant à l'encre de chine sur des étiquettes accolées aux objets (Fig. 3) la localisation, les circonstances et leur date de découverte, il rassembla une riche documentation, complétée parfois par ses plans, notes et croquis¹⁷, conservés aujourd'hui aux Archives départementales de la Seine-Maritime et à la Bibliothèque patrimoniale Villon de Rouen.

Une archéologie de papier

À l'époque du collectionneur, on ne connaissait que très peu de choses du Rouen gallo-romain, car les historiens modernes s'intéressèrent peu à la période antique, hormis à l'origine du nom de *Rotomagus*¹⁸. La création de la Commission départementale des Antiquités en 1818 impulsa un intérêt nouveau pour les archives du sol. Dans la *Description historique des maisons de Rouen les plus remarquables par leur décoration extérieure et leur ancienneté (1821-1841)*, Eustache de la Quérière (1783-1870) attira plus particulièrement l'attention de ses contemporains sur les bâtiments médiévaux et modernes du Vieux-Rouen mais évoqua aussi les vestiges plus anciens de la ville. Les savants, Achille Deville (1789-1875) et l'abbé Cochet, à la suite d'Eustache-Hyacinthe Langlois (1777-1837), rapportèrent aussi dans leurs écrits les découvertes relatives aux nécropoles de la ville antique.

Dans les nombreux articles qu'il rédigea pour le *Journal de Rouen*, Jacques-Michel Thaurin dressa des comptes-rendus plutôt exhaustifs des sites gallo-romains mis au jour. Néanmoins, il ne se contentait pas d'exposer strictement ce qu'il observait. Il précisait toujours le contexte des travaux engagés (perçements de rues, pose d'égouts, creusement de caves, etc.) et le lieu exact de la découverte. Conscient de l'existence de différents niveaux d'occupation dans le sol rouennais, il s'attachait aussi à décrire des structures, en distinguant l'emploi du grand et du petit appareil et mettant l'accent sur les mortiers, ciments, assises de silex ou de briques, décors muraux¹⁹. Détaillant l'ensemble des objets retrouvés – avec une insistance particulière sur la poterie ou les « médailles » –, il indiquait leur disposition et la profondeur à laquelle ils avaient été retrouvés, comme le montre par exemple le plan des sépultures de l'enclave Saint-Louis²⁰. Enfin, il tentait de dater et d'interpréter le site. C'est dans cette ultime étape de compte-rendu archéologique que n'était pas toujours pertinent. Il en res-

tait à la description ou commettait des excès dans ses interprétations.

Ainsi, si l'amateur employait fréquemment le terme de « fouille »²¹, pour désigner l'acte de creuser dans la terre, ce ne furent jamais que les circonstances qui dominèrent sa pratique de l'archéologie urbaine, fruit du hasard et non d'une recherche systématique.

Les découvertes de Thaurin et le Rouen gallo-romain

Bénédicte Guillot

L'apport de Jacques-Michel Thaurin à la connaissance de la ville antique n'est plus à démontrer. Non seulement il suivit presque au jour le jour les grands travaux qui transformaient la ville dans la seconde moitié du XIX^e siècle, mais il publiait ses découvertes et ses données permettant aujourd'hui d'enrichir et de combler des manques dans notre compréhension de la cité gallo-romaine. Il a exécuté de nombreux plans qui nous sont très précieux, comme celui de la fouille de la place des Carmes en 1839²², et, contrairement à certains de ses contemporains, il ne publiait jamais deux fois le même texte.

Les découvertes antiques décrites par Thaurin représentent près d'un tiers de l'ensemble des vestiges connus de la ville aujourd'hui, et plus de 60 % des mentions du XIX^e siècle alors qu'il n'officia qu'une trentaine d'années. Trois exemples permettent de cerner son apport : la nécropole de l'Est dite de Saint-Hilaire, le quartier de l'ancienne abbaye de Saint-Amand détruite lors du percement de la rue de la République, et l'angle de la rue Jeanne-d'Arc et de la rue aux Ours.

La nécropole Saint-Hilaire

La nécropole dite de Saint-Hilaire, située à l'est de la ville à près de 700 m du *castrum*, au nord de la voie reliant Rouen à Beauvais et Paris, semble n'avoir fonctionné qu'entre le III^e et le IV^e siècle, puisqu'elle a été désertée au fur et à mesure que le quartier était abandonné. Elle n'est connue que par onze découvertes, deux datant de la fin du XX^e siècle



Fig. 5. Amulette (?) en forme de « pyramide » et épingle, III^e-IV^e siècle (?), trouvées rue Saint-Hilaire en 1839, jais (pierre noire), Rouen, musée des Antiquités, inv. 1674.11 et 1674.9 (D).

(une simple mention de cercueils en plomb revendus au poids par les ouvriers en 1988 et une petite fouille préventive en 1994) et les neuf autres effectuées entre 1823 et 1874. Parmi ces dernières, sept proviennent de Thaurin. Il laissa une mention précise des circonstances des découvertes, de ce qu'il observa et une description du mobilier dont une grande partie est aujourd'hui au musée des Antiquités. Ses découvertes concernaient plusieurs cercueils en plomb (dont au moins un était contenu dans un coffre en bois), une incinération et des inhumations dans des cercueils en bois. Le mobilier recueilli comprenait entre autres deux statuettes en terre cuite, un buste d'enfant souriant et une Vénus anadyomène, une épingle et une amulette en jais (matériau servant à fabriquer des objets de parure et de luxe) (Fig. 5 et 6), en verre (dont des perles côtelées, des fioles et un barillet), des céramiques et quelques monnaies. Ces objets montrent que le mobilier déposé dans les tombes est abondant et de qualité.

L'« enclave Saint-Amand »

L'abbaye de Saint-Amand occupait un vaste ensemble situé aujourd'hui de part et d'autre de la rue de la République, glo-

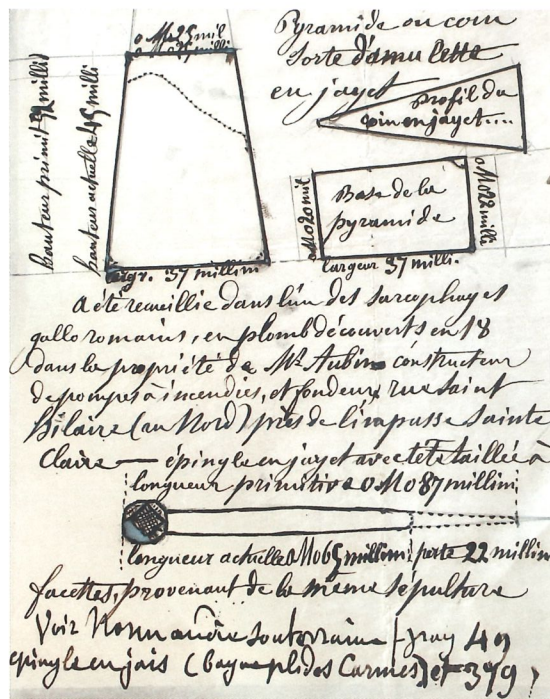


Fig. 6. Croquis et notes relatives à la découverte d'objets en jais rue Saint-Hilaire à Rouen en 1839, manuscrit, Rouen, Archives départementales de la Seine-Maritime, cote 4 T 169.

bablement entre la rue des Fossés Louis VIII et la rue Saint-Nicolas. Lorsque l'abbaye fut détruite pour laisser place à la rue Impériale (l'actuelle rue de la République) au milieu du XIX^e siècle, Jacques-Michel Thaurin suivit les travaux et ses découvertes permettent de restituer un quartier d'habitat avec de riches domus comprenant salles chauffées par hypocaustes, pièces à colonnades et un luxueux mobilier (Fig. 7) dont un grand nombre de monnaies, des éléments en marbre et des enduits peints.

L'angle de la rue Jeanne-d'Arc et de la rue aux Ours

Enfin, l'angle de la rue Jeanne-d'Arc et de la rue aux Ours a livré un grand nombre de découvertes dans les années 1862 à 1864. On se trouve là aussi au cœur de la ville antique avec de riches demeures dont il restait encore des pans de murs avec enduits peints dont le



Fig. 7. Lampe à huile à décor de canthare, 1^{er} siècle, trouvée dans l'enclave Saint-Amand en 1853, alliage cuivreux, Rouen, musée des Antiquités, inv. 1678.1 (D).

décor est décrit par Jacques-Michel Thaurin : « Des lambris formés de fonds alternativement bruns, blancs ou verdâtres, bordés de zones rouges, jaunes, blanches ou bleues [...]. Les peintures que l'on a mises à nu hier, en outre d'encadrements très variés de formes et de couleurs, présentent des feuillages et des portions reconnaissables de vêtements ou de sujets divers. »²³ Il cita également la présence dans cette salle de *tubuli* en terre cuite, montrant qu'il s'agissait d'une pièce chauffée par hypocauste. Il signala également la mise au jour d'un riche mobilier, dont une base de colonne ionique. Deux autres découvertes, faites à peu de distance en 1959 (lors des travaux de reconstruction de la ville après les destructions de la Seconde Guerre mondiale) et surtout en 1992-1993 pour la construction du Métrobus, s'appuient sur les découvertes de Thaurin pour restituer à cet endroit une riche *domus*. Il faut également signaler qu'il s'agit de l'un des rares cas d'enduits peints encore en place dans la ville, avec de plus un décor figuratif.

Au travers des écrits de Thaurin, notes et croquis, on peut suivre sa démarche scientifique mais également les péripéties des percements des grandes artères (actuelles rue Jeanne-d'Arc, rue Lecanuet, rue de la République, rue Louis Ricard ou rue d'Amiens) et

de la mise en modernité de la ville avec l'installation des conduites de gaz, d'électricité et d'eau dans les rues.

Les trouvailles monétaires de la collection Jacques-Michel Thaurin

Pierre-Marie Guihard

L'une des acquisitions les plus originales du médaillier du musée des Antiquités de Rouen fut l'entrée en 1873 des monnaies de la collection Jacques-Michel Thaurin, dont la valeur réside précisément dans le fait qu'elles ne concernent que des exemplaires recueillis dans le sous-sol de Rouen au moment des grandes percées urbaines. Thaurin sut en effet tirer profit de l'ère des grands travaux qui s'ouvrait alors, en surveillant quotidiennement les chantiers, en notant les découvertes à la hâte, en ramassant les objets ou les fragments divers. C'est ainsi qu'entre 1843 et 1869 il fut amené à collecter des monnaies de la période romaine, qu'il prit soin d'enfermer dans des petits papiers, sur lesquels étaient soigneusement annotés à l'encre de chine l'identité et – plus intéressant pour les archéologues – le lieu de découverte de



Fig. 8. Exemple d'emballage papier utilisé par Jacques-Michel Thaurin pour consigner la découverte d'un sesterce* au nom de l'empereur romain Trajan (98-117) dans l'enclave Saint-Amand en mai 1861.



chaque monnaie (Fig. 8). En localisant avec précision les trouvailles, Thaurin livrait à la postérité une documentation, qui contribue à améliorer notre connaissance des faits et des conditions de circulation des monnaies dans l'agglomération antique²⁴. Une documentation à l'évidence précieuse en ce qu'elle permet d'apporter des informations complémentaires aux études des lots monétaires recueillis lors des opérations archéologiques de l'Espace du Palais²⁵ (1992-1993) et des sites entourant la cathédrale²⁶ (1985-1993).

Des monnaies de faible valeur libératoire

Les trouvailles monétaires collectées par Thaurin réunissent 398 pièces isolées, c'est-à-dire perdues autrefois par leurs possesseurs. Elles se composent essentiellement de numéraire en alliage de cuivre, qui ne reflète qu'une partie des espèces, à l'évidence celles de plus faible valeur libératoire. Les pièces de forte valeur comme les monnaies d'or ou d'argent sont exceptionnelles. Elles sont moins souvent égarées (ou plus activement recherchées) que les petites espèces. Leur accumulation répétée dans plusieurs trésors, souvent soigneusement cachés, montre d'ailleurs l'attention dont elles étaient l'objet. Les ramassages de Thaurin n'ont ainsi livré que deux monnaies d'argent (denier*)



Fig. 9. Trésor de monnaies d'argent des II^e et III^e siècles, accompagnées d'un miroir en argent, découvert en 1864 rue Jeanne-d'Arc, Rouen, musée des Antiquités, inv. 1733.3 (D).

isolées, contrastant avec les 19 exemplaires accumulés notamment dans le petit trésor découvert rue Jeanne-d'Arc en 1864²⁷ (Fig. 9).

La circulation monétaire à Rouen pendant l'Antiquité

Étudier un mobilier numismatique, c'est bien sûr identifier des monnaies tout en essayant de les classer par périodes de frappe successives, c'est encore les peser, les photographier et les enregistrer dans une base de données prévue à cet effet. Mais c'est aussi rechercher la singularité de l'ensemble et voir ce que, grâce à lui, on peut apprendre de vraiment neuf. Et, dans ce domaine, les monnaies de la collection Thaurin gagnent indéniablement en intérêt, puisque, provenant de différents secteurs de l'agglomération antique, elles offrent une vision globale de la circulation monétaire durant l'Antiquité. À la lecture d'un graphique présentant les monnaies par période d'émission (Fig. 10), quatre traits distinctifs se dégagent alors clairement.

Primo – L'importance des bronzes (58 %) émis sous la dynastie des Antonins (96-192), qui est marquée par la quasi-absence des *dupondii** ainsi que par la relative rareté des *as** au profit d'une très large proportion de *sesterces**.

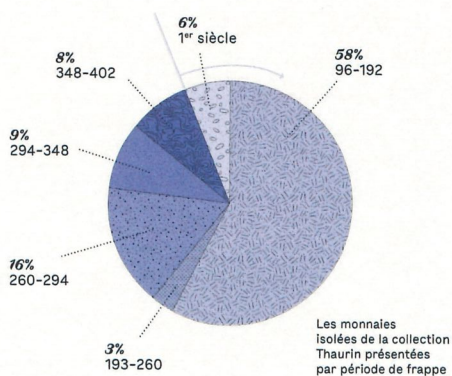


Fig. 10. Les monnaies isolées de la collection Thaurin présentées par période d'émission.

Secundo – La pénurie d'espèces nouvelles émises entre 193 et 260 (3 %), qui est probablement compensée par la circulation prolongée des bronzes de la période précédente (96-192). L'usure souvent prononcée de ces derniers atteste en effet l'intensité de leur circulation.

Tertio – La faible représentation du numéraire de la fin du III^e siècle (16 %) : on ne dénombre que quelques antoniniens* officiels des empereurs gaulois et italiens, alors que ces derniers semblent l'objet d'une thésaurisation rapide. Plus étonnant est encore la rareté des productions non officielles. Il s'agit d'imitations d'antoniniens de Gallien (253-268), Claude II (268-270), Victorin (269-271) et Tétricus (271-274), qui, à cette époque, inondent pourtant la circulation monétaire,

comme cela a pu être mis en évidence dans d'autres trouvailles récentes réalisées à Rouen. Se définissant par un poids (< 1 g) et un diamètre souvent minimes (< 12 mm), il n'a probablement pas été facile à Thaurin de les repérer lors de ses déplacements sur le terrain, contrairement aux grands bronzes du Haut-Empire qui ne pouvaient que sauter aux yeux.

Quarto – La bonne proportion du numéraire du IV^e siècle (17 %), qui témoigne d'une circulation monétaire d'une certaine vigueur à l'époque tardive. Elle se traduit, notamment, par la percée des *nummi** des années 330, dont la diffusion joue vraisemblablement un rôle important dans le renouvellement du petit numéraire en circulation dans l'agglomération de la basse Seine.

Les grands travaux à Rouen au XIX^e siècle

Elodie Biteau²⁸

Au début du XIX^e siècle, la ville de Rouen, contrairement à Lyon, Nantes ou Bordeaux, n'a pas connu les grands travaux espérés par le projet d'urbanisme de Matthieu Le Carpentier en 1758.

Napoléon I initie des travaux d'aménagement avec l'établissement du « pont de pierre » (actuel pont Pierre-Corneille) entre 1810 et 1829. Dans le prolongement du pont, la mise en place d'une avenue est prévue, appelée rue Impériale, Royale puis de la République). Le percement de cette rue, menant à l'Hôtel-de-Ville, entraîne la démolition des principaux vestiges de l'abbaye Saint-Amand afin de mener à l'Hôtel-de-Ville.

Assainir Saint-Marc

À l'est de la ville, Ambroise Fleury, maire de 1848 à 1857, amorce le projet d'assainissement de Saint-Marc. Ce quartier populaire aux nombreuses maisons insalubres est traversé par le cours du Robec et accueille de petites industries. Vivement touché en 1832 par l'épidémie de choléra, il est un foyer important des émeutes de 1848. Le projet à visée sociale et économique se solde finalement par un simple élargissement des rues et le percement de la rue Napoléon III (actuelle rue d'Amiens).

De grandes rues dignes de l'époque

Après ces premiers percements, un projet plus ambitieux voit le jour dans la lignée des travaux réalisés par Haussmann à Paris. Cela est rendu possible par le décret de 1852 qui permet l'expropriation de biens situés de part et d'autre de toute nouvelle rue. On ne se limite donc plus au simple percement d'une rue, mais on peut intervenir de part et d'autre de celle-ci pour créer de nouveaux immeubles.

Le projet Verdrel

Le successeur d'Ambroise Fleury, le maire Charles Verdrel, présente, le 11 février 1859, un ambitieux projet de grands travaux avec l'appui du préfet Ernest Leroy, personnage phare du Second Empire à Rouen. Il prévoit la percée de deux rues perpendiculaires : la rue de l'Hôtel-de-Ville (actuelle rue Jean-Lecanuët) et la rue de l'Impératrice (rue Jeanne-d'Arc) (Fig. 11).

Il a également pour but d'agrandir deux places majeures pour le commerce : le Marché-Neuf et le Vieux-Marché, mais aussi de créer deux rues pour les mettre en relation (rue Guillaume-le-Conquérant et Rollon).

L'architecte rouennais Edmond Lévy (auteur du plan de 1859) et l'entrepreneur lyonnais Poncet sont en charge des travaux. Les chiffres sont impressionnants : 981 maisons à abattre, 6 500 personnes à déplacer, 61 167 m² de voies à créer ! (Fig. 12)

Des travaux rapides et d'ampleur

L'objectif de ces travaux est de créer deux axes permettant de traverser la ville : un premier nord-sud, de la gare à la Seine (actuelle rue Jeanne-d'Arc), et un second est-ouest de l'Hôtel-de-Ville vers le Palais de Justice (actuelle rue Lecanuët). Il s'agit également de moderniser le parc immobilier afin de lutter contre le départ des élites du centre ancien, jugé peu attractif, vers les quartiers neufs au-delà des boulevards. Ce qui distingue Rouen des autres grandes villes françaises qui pratiquent ces percées, c'est une expropriation massive des habitations, soit près de 200 parcelles ! Les travaux sont menés rapidement : le 15 novembre 1862, la rue de l'Impératrice est inaugurée. Si les travaux de démolition sont achevés en moins de trois ans, la construction des immeubles sur les deux nouvelles avenues s'échelonna sur plusieurs dizaines



Fig. 11. Travaux de la rue de la Grosse-Horloge pour l'ouverture de la rue de l'Impératrice, Bibliothèque municipale de Rouen, Est. topo. g 4429.

d'années. Au croisement de la rue de l'Impératrice et de l'Hôtel-de-Ville est créé en 1862 le square Solférino (devenu square Verdrel en 1926 en mémoire du maire Charles Verdrel). Inauguré en 1863, il occupe une superficie de 9 000 m². Son nom – Solférino – fait référence à la victoire napoléonienne récente de 1859. Les cascades et le tracé sinueux rappellent le style anglais alors en vogue.

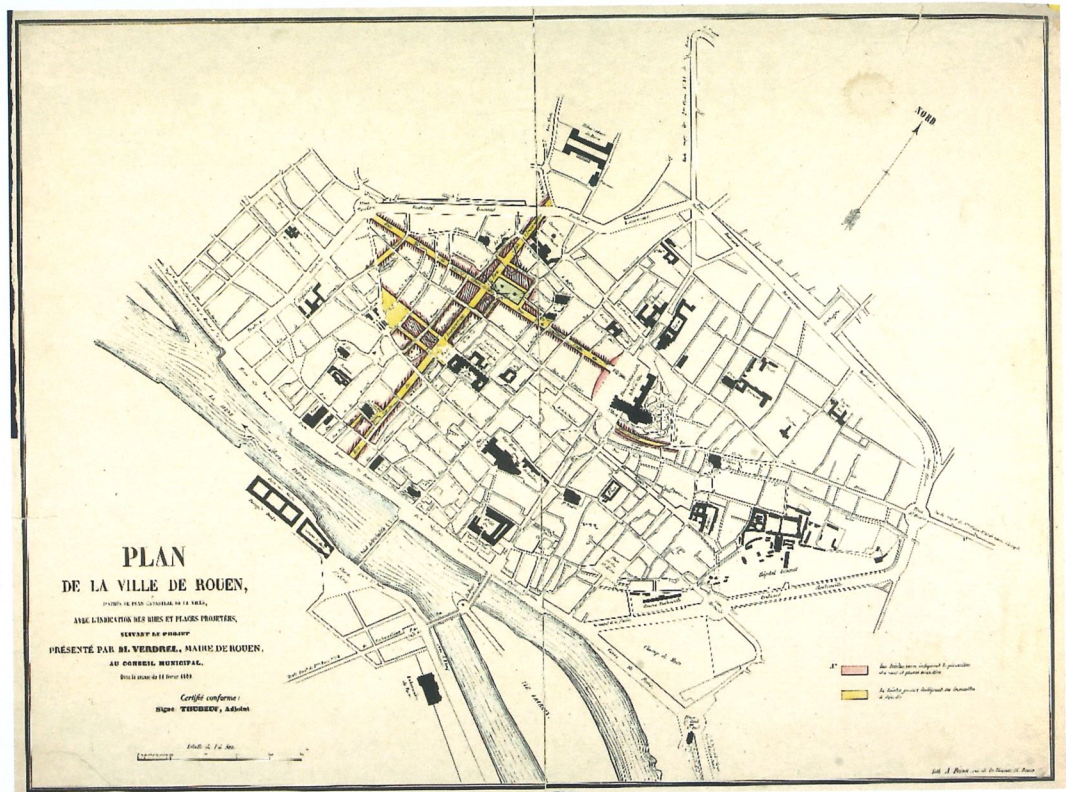


Fig. 12. Plan de la ville de Rouen, d'après le plan cadastral de la ville, avec l'indication des rues et places projetées, suivant le projet présenté par M. Verdrel, maire de Rouen, au conseil municipal, dans la séance du 11 février 1859, Bibliothèque municipale de Rouen, Est. Topo BMR 3785.

Glossaire (mot accompagné d'un *)

As – Pièce de monnaie romaine de cuivre.

Sa masse se situe entre 10 et 11 g.

Antoninien – Monnaie d'argent romaine. Introduite en 215, à côté du denier, par l'empereur Caracalla. Portant au droit l'effigie radiée de l'empereur. Elle cesse d'être émise après 219 et sa frappe ne sera reprise qu'en 238.

Denier – Monnaie d'argent romaine créée pendant la deuxième guerre punique,

entre 214 et 211. Il avait une parité fixe avec le bronze et valait 16 as.

Dupondius – Pièce de monnaie romaine en bronze valant deux as. Sa masse se situe entre 12 et 14 g.

Nummus – Pièce romaine de billon argenté. Espèce introduite par Dioclétien lors de sa réforme monétaire de 294.

Sesterce – Grosse pièce de monnaie romaine de laiton valant quatre as. Sa masse se situe aux alentours de 27 g.

- 1 Rapport de l'abbé Cochet du 19 août 1872 au préfet pour la collection Thaurin, Archives départementales de la Seine-Maritime, cote 4 T 228.
- 2 C'est le nombre avancé par le savant, mais qu'il faut toutefois prendre avec précaution. Le récolement de l'intégralité de la collection permettra sans doute de répondre à cette question. Aujourd'hui, hormis la numismatique, environ 1 300 objets sont identifiés comme appartenant à cette collection.
- 3 Sur le total des objets identifiés, 1 % appartiennent à la période pré- et protohistorique, 56 % à l'Antiquité, 16 % à la période médiévale, 26 % à l'époque moderne et 1 % à l'époque contemporaine.
- 4 L'historique de la vie privée de J.-M. Thaurin a fait l'objet d'une première enquête par Madame Sylvie Rossignol dans le cadre d'un excellent mémoire de maîtrise de l'Université de Rouen. Roussignol, 1991-1992, p. 14-76.
- 5 En 1856, le préfet de la Seine-Inférieure, le baron Ernest Leroy, décrète la réunion de toutes les sociétés savantes au sein de l'ancien Hôtel de la Présidence. Un poste d'agent des sociétés savantes est créé à cette occasion pour s'occuper de la bibliothèque commune et du secrétariat de celles-ci. Thaurin est nommé par arrêté en date du 18 décembre 1856 par le préfet. Archives départementales de la Seine-Maritime, cote 4 T 22.
- 6 Lettre de Jacques-Michel Thaurin à l'abbé Cochet du 15 juillet 1853, Bibliothèque municipale de Rouen (cote Ms g 192).
- 7 *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, Volume 24, 1859, p. XXI.
- 8 Archives départementales de la Seine-Maritime, cote 4 T 161 et 4 T 162.
- 9 La propriété du sol emporte par accession celle du dessus et du dessous (art. 522 du Code civil). Par conséquent, le propriétaire d'un terrain l'est aussi pour les objets que son terrain pourrait receler. Il peut lui-même faire pratiquer des fouilles, ou laisser des chercheurs bénéficier de la jouissance des pièces qu'ils pourraient mettre au jour. Voir à ce propos Hurel, 2009, p. 72.
- 10 Le petit carnet de notes conservé à la Bibliothèque patrimoniale Villon (cote Ms g 192) présente plusieurs pages consacrées aux contacts fournis pour obtenir des informations ou récupérer des objets issus du sol de Rouen.
- 11 Thaurin précise dans ses notes lorsqu'il a lui-même participé à la fouille : « Le propriétaire de la curieuse collection dont nous parlons est parvenu à déterrer de ses mains, plusieurs des vases qu'il possède. Il les a recueillis avec toutes les précautions imaginables [...] ». Bibliothèque municipale de Rouen (cote Ms mm 289, document sur les fouilles de l'enclave Saint-Louis 1855).
- 12 Il l'obtint en avril 1857 lors du déménagement effectif de toutes les sociétés savantes dans l'ancien Hôtel de la Présidence.
- 13 *Almanach de Rouen*, 1863, p. 207.
- 14 Archives départementales de la Seine-Maritime (cote 4 T 228).
- 15 Identifiée depuis le XVI^e siècle comme romaine, la connaissance de la céramique sigillée, appelée à l'époque de Thaurin « poterie rouge », « terre rouge » ou encore « poterie samienne », se développe tout au long du XIX^e siècle avec notamment les travaux fondateurs de Griवाद de la Vincelle (1762-1819), dans les jardins du Luxembourg (Pinon, p. 83-112). Yves-Marie Adrian, archéologue à l'Inrap Grand Ouest, que nous remercions vivement ici, est en train d'étudier cette collection.
- 16 Voir l'enveloppe contenant des « notes indicatives des ouvrages, des collections, des endroits et des personnes qui me peuvent fournir des renseignements nouveaux pour ma topographie monumentale de Rotomagus et mon histoire de la poterie et des potiers... », manuscrit, Bibliothèque municipale de Rouen (cote Ms g 192).
- 17 Par exemple le *Journal de fouilles de Saint-Amand*, 1853, manuscrit, Bibliothèque municipale de Rouen (cote Ms g 192) ; ou encore le Plan général des travaux de l'enclave Saint-Louis en 1855-1856, manuscrit, Bibliothèque municipale de Rouen (cote Ms mm 289).
- 18 Lequoy et Guillot, 2004, p. 48-49 ; Marec, *Histoire de Rouen*, p. 29.
- 19 Archives départementales de la Seine-Maritime, cote 4 T 169. Rossignol, 1991-1992, p. 66.
- 20 Plan général des travaux de l'enclave Saint-Louis (rue Louis-Ricard, gendarmerie, en 1855-1856, Bibliothèque patrimoniale Villon de Rouen, cote BMV mm289).
- 21 J.-M. Thaurin, *Antiquités de tous âges, découvertes dans le sol du Vieux Rouen et musée local créé à l'Hôtel des sociétés savantes*, p. 1 : « Depuis quelques mois, de nouvelles fouilles ont encore donné lieu à des découvertes nombreuses et fort intéressantes, dont la masse est venue enrichir mon musée, en s'ajoutant aux collections très diverses qui le composent. »
- 22 Plan général des fouilles rue des Carmes et environs... pour l'histoire des Vélocasses et de Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon, cote Cartep-34.
- 23 J.-M. Thaurin, *Journal de Rouen* du vendredi 27 juin 1862.
- 24 M^{me} Jacqueline Delaporte l'avait bien compris, puisqu'elle fut la première à tenir compte du témoignage livré par ces monnaies dans un mémoire universitaire dédié aux *Trouvailles de monnaies romaines à Rouen et dans les environs*. Delaporte, 1977, en particulier p. 104-117.
- 25 Hollard et Pilon, 2005-2006 ; Pilon, 2012.
- 26 Chameroy, 2013.
- 27 Lorient, Delaporte, 1980, p. 41, n° 58 ; Lorient, Scheers, 1985, n° 62.
- 28 Avec les aimables relectures de Guillaume Gohon et Émilie Lhoste.